

L'ENSEIGNEMENT PAR LA FAMILLE : UNE ALTERNATIVE REDÉCOUVERTE (ETATS-UNIS)

Nelly Rome

Depuis quelques années on observe aux Etats-Unis le développement encore modeste d'un mouvement pour l'éducation scolaire à la maison, sous la responsabilité des parents.

Les éducateurs professionnels, les responsables du système d'enseignement public commencent à prendre en compte ces parents-enseignants, voire à s'en inquiéter. En effet ce mouvement entre en contradiction avec l'éthique américaine contemporaine qui fait de l'éducation de masse la pierre de touche de l'édifice social.

Un débat s'est ouvert concernant d'une part la répartition des responsabilités éducatives entre la famille et l'institution d'Etat et d'autre part la garantie du maintien de la qualité de l'enseignement. Pour certains parents, la liberté de choix du mode d'éducation de leurs enfants demeure un droit fondamental, constitutionnel, mais pour les professionnels de l'éducation cette résurgence d'une pratique ancienne, antérieure à la loi de scolarité universelle et obligatoire semble obsolète et

Innovations et recherches à l'étranger

Perspectives documentaires en éducation, n° 22, 1991

même dangereuse pour l'intégration sociale, puis professionnelle des jeunes.

Depuis le temps des pionniers jusqu'au XVIIIe siècle la responsabilité de l'éducation incombait aux familles américaines qui avaient d'ailleurs toute autorité sur leurs enfants. Les Etats n'ont pris le relais, bien souvent en déléguant leurs fonctions aux organisations religieuses, qu'au XIXe siècle ; qu'il s'agisse des «écoles de charité» ouvertes aux enfants nécessiteux par l'Etat ou des écoles privées religieuses, l'instruction religieuse faisait corps avec l'enseignement général.

Au XIXe siècle, les objectifs éducatifs de l'Etat considérés comme le reflet de la demande des citoyens ont pris le pas sur les objectifs éthiques de l'Eglise. Mais ce n'est qu'au début du XXe siècle qu'un réseau d'écoles publiques gratuites ayant pour idéal affirmé la promotion de l'égalité culturelle et sociale fut légalement institué dans l'ensemble des Etats américains et, même dans ce contexte, les parents gardaient un droit moral d'objection leur permettant de soustraire leurs enfants à certains cours : ainsi l'autorité familiale restait prépondérante en matière d'éducation et l'enseignement public, un service à leur disposition, non une obligation. L'observation que la non assistance à l'école ait été plutôt le fait de la négligence, voire même de l'exploitation du travail des enfants a abouti à une évolution de la législation vers une plus grande ingérence de l'Etat : après la première guerre mondiale les relations entre l'école et la famille changèrent au profit d'une institutionnalisation de la fonction éducative.

Par la suite l'idéal démocratique et égalitaire du système éducatif a été remis en cause ainsi que la qualité de la socialisation de l'enfant effectuée dans le cadre de l'école et l'on a commencé à accuser l'«école pour tous» d'être un instrument de manipulation sociale, soumis aux contraintes de l'économie. Le lancement du Sputnik par les Soviétiques en 1957 a ébranlé la confiance des Américains dans l'efficacité de leur système éducatif, notamment de l'enseignement technologique, provoquant un grand mouvement en faveur de réformes et d'innovations et notamment l'apparition d'écoles parallèles («alternative schools») prenant le contre-pied des écoles traditionnelles. Plus tard, la tradition de l'enseignement dans la famille a été réhabilitée.

En 1981, Stephen Arons analyse le «conflit des valeurs entre les familles et l'école américaine», tandis que John Holt, d'abord partisan d'une réforme de l'école, abandonne cette solution en dénonçant le caractère trop compétitif et coercitif de l'école obligatoire peu compatible

avec une éducation globale de qualité : l'école, selon lui, ne peut transmettre que des connaissances et des savoir faire spécialisés. Le refus d'envoyer les enfants à l'école a donné lieu à des poursuites judiciaires à l'encontre des parents accusés de violer les lois des états sur l'obligation scolaire.

Finalement, avec le soutien du Président Reagan, la primauté de la décision des parents en matière d'éducation a été explicitement reconnue malgré l'hostilité du corps enseignant à ce mouvement dissident.

Mais une telle concession ne doit pas être faite au détriment de la qualité et de la pluralité de l'instruction reçue par les enfants dans la famille. Si l'on a constaté chez ces derniers des capacités supérieures à la moyenne, leurs résultats sont inégaux car leur formation présente des lacunes ponctuelles. De plus l'évaluation objective du travail de l'élève ne peut pas être confiée à la famille. Aussi, depuis 1980, nombre d'états ont mis au point une réglementation de l'enseignement dans la famille : les enfants se soumettent à des tests externes, ont un livret scolaire détaillé, les parents doivent être certifiés aptes à enseigner par les services scolaires, fournir à ceux-ci un rapport d'activité trimestriel et utiliser un matériel d'enseignement (méthodes, programmes...) agréé et un système d'évaluation créé pour les élèves scolarisés à domicile. Un enseignement compensatoire est recommandé pour les enfants n'ayant pas atteint le niveau requis en fin d'année à un grade donné (évalué par des tests officiels).

Le problème de la socialisation de l'enfant est également important : beaucoup de professionnels de l'éducation estiment que l'interaction des pairs dans le cadre de l'école est indispensable au développement de l'être social à défaut de l'expérience formatrice que l'enfant acquérait autrefois au sein d'une famille nombreuse. Le risque d'un certain étouffement, voire même d'une endoctrinement par les parents est souligné. Les motivations profondes des parents -en pratique des mères- qui choisissent de préserver leurs enfants des influences extérieures, fait aussi l'objet d'une analyse critique. Néanmoins les sondages d'opinion indiquent une diminution du nombre de personnes adversaires de l'enseignement dans la famille.

Pour que cet enseignement soit largement accepté comme alternative à l'école traditionnelle il faudrait en démontrer l'efficacité. De récentes enquêtes ont révélé que les écoliers à domicile obtenaient globalement des résultats supérieurs à la moyenne nationale aux tests de Californie par exemple. L'effet de l'instruction à domicile sur la socialisation de

l'enfant est plus difficile à mesurer faute d'un instrument d'évaluation adéquat. Une enquête de J.W. Taylor sur l'image de soi conclut aux réponses positives des enfants éduqués à la maison dans les divers domaines de l'enquête psychologique mais il faut tenir compte de l'a priori de l'auteur, partisan de cette éducation. D'autres enquêtes, centrées sur les motivations des parents, montrent que ceux-ci considèrent l'influence des pairs en milieu scolaire comme négative et souhaitent justement y soustraire leurs enfants en substituant à ce modèle social le modèle familial.

Paradoxalement, malgré le petit nombre d'enfants concernés - comparé au million de «dropouts» qui abandonnent l'école pour cause d'échec et posent un grave problème de société - le mouvement pour l'éducation dans la famille a suscité beaucoup de réactions passionnelles en raison de son apparente mise en cause de l'acquis démocratique d'un enseignement universel public. Les grandes difficultés auxquelles l'école publique doit actuellement faire face (cf. le rapport national : «A nation at risk») feront peut-être de cet enseignement à la maison un alternative non négligeable, mais il faudra au préalable faire le point objectivement sur les rôles complémentaires des parents et de la société, dans l'intérêt de l'enfant.

Nelly Rome

- D'après : Rakerstraw, Jennie F., Rakestraw, Donald A.. *Home schooling : a question of quality, and issue of rights*. The Educational Forum, vol. 55, n° 1, automne 1990. pp 67-78. Bibliogr.